THE MICHIGAN OBSOLETE,

cretary Long Thinks It Should Be Displaced by Modern Gunboat.

Congressman Foss recently addressed a communication to the secretary of the navy asking for an opinion on the bill now before the naval committee for the construction of a gunboat on the great lakes to take the place of the United States ship Michigan. In reply Secretary Long said:

"Owing to repairs made from time to time the Michigan is now in good condition so far as seaworthiness is concerned. Having been built in 1844 it is of an antiquated and obsolete type and of little or no value as a vessel of war. In a report concerning this matter the bureau of construction and repair says it would be to the interest of the government to have the Michigan replaced by a vessel which would have features of note other than antiquity. A gunboat upon the great lakes should differ from composites like the Marietta and Wheeling in being unsheathed and of not less than 15 knots trial speed. Lieut. Commander Rush, of the Michigan, states that on account of its breadth with the houses on the sides for paddle wheels the Michigan is unable to pass through the Welland canal into Lake Ontario. During the open season on the lakes the vessel is employed in drilling the naval militia of Illinois, Michigan and Ohio, and surveying work, for both of which it is ill adapted, being clumsy in the water and inconveniently constructed. In view of the foregoing the navy department considers it important that a new vessel should be built and put upon the great lakes at an early date, and as soon as the condition of the public finances will permit the requisite expenditure. This should be done, provided congress considers that such action would not be in violation of the agreement of 1817 between the United States and Great Britain relative to the naval forces to be maintained on the great lakes."

FRIGHT MAY CAUSE DEATH.

Hideous False Face Throws Baby Into Spasms and Spinal Disease.

Edward, the 16-months-old son of Mr. and Mrs. Edward Fisk, of Elgin, Ill., is critically ill of a spinal disease thought to have been caused by extreme fright. The infant's recovery is exceedingly doubtful.

The case is a peculiar one. Recently an eight-year-old lad, Harry Shaw, who is a friend of the Fisk family, concealed his face behind a hideous mask and abruptly entered the Fisk home. The infant was terribly frightened. He was thrown into convulsions, spasm following spasm. Later the spine became affected and the child has been in a semiconscious state ever since.

The attending physician, Dr. McCornack, fears that if the child lives he will be either an invalid or imbecile and perhaps both.

Young Shaw was in the habit of spending much time amusing his younger playmate. He had been calling upon older lads with the disguise and had derived great sport therefrom, and had no thought of the effect the hideous mask would have upon so young a child.

The Fisk child's father is a member of the Elgin fire department. He has been given leave of absence from his duties and is in constant attendance upon the bedside of his sick child.

The mask causing such sad results was one of the most hideous affairs imaginable. It was flaming red, with long hooked nose, protruding chin and generally devlish expression.

NOT AT HIS OWN FUNERAL.

Edward Huebeler Fails to Attend Interment of His Lower Limbs.

In Calvary cemetery, in St. Louis, the other afternoon there occurred the most unique funeral of the year. To be precise, it was only half a funeral. Some other time it will be completed.

Through his own directions, the lower half of Ed Huebeler's body was interred. On February 11 Huebeler was struck by a train, sustaining injuries that necessitated the amputation of both legs. As soon as he rallied from the shock, he decided that his legs should be buried with proper ceremony. An undertaker took charge of the severed members, and the other day Heubeler had so far recovered that he ordered the burial to proceed without delay. He was not able to attend his own half of a funeral, but he had the satisfaction of knowing that his friends had not forgotten him.

A wagon conveyed the withered limbs to the cemetery and relatives and friends saw them carefully lowered into a grave. A burial permit was issued without hesitation, after the circumstances had been explained. After the funeral Heubeler's friends called to see him and gave him assurance that his legs had been accorded Christian burial.

BIG BOAT ON A FARM.

Steamer Nisbet Left High and Dry in a Kentucky Cornfield.

The steamer Nisbet is high and dry in a cornfield on the Kentucky side below Evansville, Ind. During the high water a week ago the big boat became unmanageable. She was carried far out of the channel and aground. Then the waters receded and now she is 75 feet from the river.

She is on a farm owned by a man by the name of Rankin. He says he has no objection to the removal of the boat, but he will not consent to the cutting down of the bank for the purpose of constructing ways on which the boat could be launched. A cut in the bank at this point would result in serious injury to his farm.

New Transplanting Tool.

Plants and shrubs can be transplanted without disturbing the roots or earth around them by a new implement consisting of a pair of curved blades, which form a short tube with a cone-shaped end, the blades being swung open and pressed into the earth around the plant and closed up below it so the whole can be lifted out together.

EPIDEMIC OF KISSING.

Atlanta, Ga., Afflicted by a Most Pleasant Disease.

Humorously Inclined Physician of the Stricken City Attempts to Diagnose the New Contagion in the South.

The kissing epidemic discovered by Mrs. Kingsberry, the leader of the social ton in Atlanta, which had reached such proportions as to call for restrictive measures, is taxing the ingenuity of old bachelors to unravel and of doctors to diagnose. Dr. T. H. Huzza, who is a social figure as well as a physician, and whose position as chief of the "Gorillas," a local organization, gives him inside information, has consented to so far depart from medical ethics as to make this diagnosis for the newspaper world:

"The kissing epidemic is largely the result both of heredity and climatic conditions. There is no doubt that hereditary influences largely predispose to catching it, but it is also true that pleasant weather increases it to a large extent. Other causes that hasten its increase and promote its development are large porches well shaded by trees, long shady lanes and contiguity of beautiful girls—in fact, this element is one of the principal causes, and accounts for its rapid development.

"There is no doubt that it is a species of mild insanity of a harmless type. The only known cure is death, or when the girl marries the other fellow. Even this last is not absolutely, though usually, effective. There is very little doubt that it is liable to spread to the north as the weather becomes milder, although sleighriding with warm bricks at the feet has been known to produce violent outbreaks in certain sections.

"One curious feature is that those infected regard it as rather pleasant than otherwise. This feature undoubtedly classes it under the head of a mild insanity, the belief being that the adjacency or continuity of labial surfaces in approximation to two contiguous labial surfaces is necessarily productive of a cerebral ideation that is absolutely not only painless but anesthetic in character."

The doctor declined to be any more explicit, fearing that his medical brethren might accuse him of seeking newspaper advertisement in thus enlightening the public. He admitted that as kissing proceeded north it becomes eruptive in character, and loses that long drawn out sense of sweetness which distinguishes it in the south.

ANNIE RUSSELL IDENTIFIED.

Child Found Among Indians Claimed by Her White Parents.

After 13 years of life among the Indians of Cheyenne River reservation as a child of the tribe, Annie Russell, the pretty 15-year-old white girl whose case recently has attracted wide attention because of the efforts put forth to determine her parentage, has been identified as the daughter of Mrs. John M. Turton, of Moose Mountain, Assiniboia, British Northwest territory. The discovery was due to the efforts of Rev. Mr. Sproul, who first stirred up interest in the case and secured the girl's removal from her Indian parents to the agency children's home.

Mrs. Turton has written letters claiming the child. Identification has been established to the satisfaction of everyone concerned by a comparison of photographs, a family resemblance which the girl shows to a remarkable extent, and the seeming agreement of the dates of her age and captivity. The case is remarkable in many ways.

The child was stolen by the band of Sioux among whom she has lived since the Riel rebellion, 13 years ago. They then moved over the border line into the states. Dog Eagle, who claimed the child as his daughter and who has had her raising, is one of the least civilized of his tribe, and was among the band that refused to surrender after the Custer massacre.

CONTINUOUS LAUGHTER.

Clot of Blood on a Man's Brain Produces Peculiar Malady.

Strange as it may seem, John Breiner falls into convulsions of laughter because a clot of blood is pressing his spinal cord, says the Bethlehem (Pa.) special to the New York World. At least the doctors attribute his laughter to that cause. For three hours the other night the man laughed uproariously without a moment's cessation.

Two weeks ago Breiner was taken sick while at work in an iron mill. Since then he has been confined to his bed. He has almost lost the power of speech, and is unable to utter a word. But his laughter is free and apparently natural, as if he were intensely amused.

Russia's Liquor Monopoly.

The introduction of a state monopoly in Russia for the sale of spirituous liquors, which is shortly to take place, will entail the closing of 353 restaurants and several hundred wine shops in St. Petersburg. It is computed that it will have the result of throwing out of employment and of ruining many licensed victualers by compelling them to give up their businesses and sell their stock at a loss. The owners of licensed houses and spirit merchants will also suffer severely.

Well-Made Ship Machinery.

The great liner Britannic, which commenced its trips between New York and Liverpool 24 years ago, a few days ago completed at the latter port its 250th round voyage to and from New York. In other words, it has crossed the Atlantic 500 times, traveling an aggregate distance of 1,750,000 statute miles, without a renewal of either engines or boilers. It is claimed that this performance is without a parallel in nautical history.

England Has Many Gypsies.

There are nearly 35,000 gypsies in England.

GAVE WEALTH TO SPIRITS.

Dr. H. A. Cross, of Chicago, Now Claims He Was Swindled.

Several days ago the police authorities of Pittsburgh, Pa., received a letter from Dr. A. H. Cross, a dentist of Chicago, claiming that he has been bunkoed out of $550 and valuable jewelry by Benjamin F. Foster and wife, spiritualist mediums of Chicago. He sent a description of the Fosters and the police found them in a boarding house in Allegheny and arrested them.

Dr. Cross later arrived from Chicago. He said he was an ardent believer in Spiritualism, and had the Fosters give private seances for his benefit. On January 9 last he went to their home, at No. 2255 South Park avenue. They called up his father and mother, and he talked to them. He had been going there for some time, and at one seance a spirit informed him if he would furnish the spirit with gold, that the latter would see that he would have gold all the time.

Dr. Cross procured $550 in gold and went to Foster's house and delivered it as requested. He says he also placed on the shelf of the cabinet three gold lockets set in diamonds, one diamond ring and a plain gold ring. Mrs. Foster, Dr. Cross says, was seen later on wearing the jewelry.

At the hearing Foster claimed that he did not get a cent of the $550, but that the spirits took it. The spirits did not want the jewelry, and so left it. Mrs. Foster then took it for safekeeping. The magistrate announced that, as the affair had occurred in Chicago, he had no jurisdiction in the case, and discharged the Fosters. However, the Fosters gave up the jewelry to the doctor.

WILL REMOVE OLD RAMPARTS.

Emperor William Decides to Give Metz Room to Grow.

The mayor of Metz has communicated the following telegram from Emperor William to the inhabitants of that city: "To give the magnificent and ancient city of Metz and its inhabitants a singular proof of my good will and interest, I announce that I have decided to abandon the old ramparts east and south, and order them to be dismantled, so that the city may take new and vigorous development and extend during peace, without a guarantee of which this measure could not be taken."

The emperor the other day was present at the parade of the Fifth regiment of guards at Spandau, before their new colonel, the Russian Grand Duke Constantine, and his majesty created a sensation by walking up to his guests with drawn saber and saluting, while saying, in a ringing voice: "Always friends with our dear neighbor and colaborer, Russia, I hope."

At the luncheon afterward, at the officers' mess, the emperor drank to the health of the grand duke, saying: "To a future comradeship in arms." Grand Duke Constantine did not respond, and hardly touched his glass with his lips.

MRS. JACK GARDNER'S LATEST.

Attends a Recital in an Invalid's Chair and Sets Society Agog.

Mrs. "Jack" Gardner could not wait until Friday's concert to show society that a little thing like a broken leg could not keep her at home. Perhaps it was love of music, but the talk is it was a mad desire to do something to set society agog. On Sunday it was printed that on Friday Mrs. "Jack" would attend a recital in Music hall, being wheeled to a seat in an invalid's chair. The publication of this news took away all novelty attending the act, so the brilliant society leader must find some new caprice. Alexander Siloti the famous Russian pianist, was to give a recital at Steinert hall Monday, and Mrs. "Jack" would attend. Society was out in full force, and the programme was just ready to begin when Mrs. Gardner was wheeled up the aisle in her invalid chair. She had come to the hall in an open brougham, was lifted into the chair, taken up in an elevator, and arrived just at the proper moment. She caught society again, and her entrance caused a terrific sensation, Mrs. Gardner receiving an ovation equal to that given Siloti when he appeared.

MARRIED IN A LOGGING CAMP.

Chicago Widow Found by an Old Admirer and a Wedding Follows.

The first marriage ever performed in a logging camp took place Thursday in one of the camps of the Peshtigo Lumber company on Eagle river not far from Marinette, Wis.

The affair is tinged with romance. The bridegroom is Capt. John Stuart, of Bay City, an old and well-known vessel captain, and his bride is Mrs. Hettie Johnson, of Chicago, a widow who was cooking in the camp. The latter was formerly in good circumstances, and in educating her son used up her means and accepted work in the woods.

The captain was an old admirer of Mrs. Johnson before her marriage, and learning of her circumstances he looked her up. He then proposed and was accepted, the camp crew of 70 men being witnesses of the ceremony, which was performed by Rev. Mr. Andrews, of Peshtigo, a Congregational minister, who happened to be on an evangelical trip through the woods.

Mr. and Mrs. Stuart left the camp afterward for their home in Michigan.

Play with Familiar Faces.

In one pack of portrait playing cards, which promise to be quite the thing, the queen of diamonds is Lillian Russell; the queen of hearts, Caroline Miskel; the king of clubs, Richard Mansfield, the ten of diamonds, Francis Wilson; the king of hearts, Henry Miller, and the joker, Marshal Wilder. Sets bearing the portraits of social beauties, famous writers, painters and statesmen are to follow.

World's Richest Princess.

The richest princess in the world is Crown Princess Louise Josephine of Sweden and Norway, married to the crown prince of Denmark.

L'ABEILLE DE LA NLLE-ORLEANS

Est très répandue en Louisiane et dans tous les Etats du Sud. Sa publicité offre donc au commerce des avantages exceptionnels. Prix de l'abonnement pour l'année: Edition quotidienne, $12 00; Edition hebdomadaire, $3 00; Edition du Dimanche, $2 00.

VENTES A L'ENCAN

PAR MACON, DENIS ET KERNAGHAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

L'EXCELLENTE RESIDENCE EN BRIQUES A DEUX ETAGES,

No 228 Rue Nord Remparts,

Entre les rues Douane et Bienville

LA BELLE

Résidence en briques à trois étages,

No 1616 rue Canal,

Entre les rues Robertson et Claiborne,

—ET LE—

Joli cottage en bois

No 1205 rue Girod,

Entre les rues Bassin et Franklin.

SUCCESSION DE MADAME VEUVE MARGARET HENNESSEY.

No 44,707—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, Encanteur—Bureau 138 rue Carondelet—JEUDI, 24 mars 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 ru Commune, il sera vendu aux enchères publiques, en vertu d'un ordre daté le 10 décembre 1897, du l'Hon. N. H. Rightor, juge de la susdite Cour, Division D, dans l'affaire ci dessus intitulée, les propriétés ci-après décrites à savoir—

1° L'excellente résidence en briques à deux étages avec mansardes, No 228 rue Nord Remparts, dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Nord Remparts, Bourgogne, Douane et Bienville contenant vestibule, salon, salle à manger, cuisine six chambres à coucher, grande cour pavée, etc. Le lot de terre mesurant en mesure américaine 42 pieds 1 5/8 pouces de face à la rue Nord Remparts, sur 97 pieds 7 lignes de profondeur entre lignes parallèles. La propriété est bien située d'une imposante apparence et a un ilet de la rue Canal et spécialement adaptée comme résidence de famille ou professionnelle. Se loue aux taux de $720 par an.

2° La belle résidence en briques à trois étages, No 1616 rue Canal, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Canal, Gasquet, Robertson et Claiborne, contenant vestibules, douze chambres, galeries en fer, cour pavée etc. Le lot de terre est désigné par la lettre A sur un devis ou plan d'arpentage dressé par L. I. Fremaux, ingénieur civil, sous la date du 20 avril 1889 et annexé pour référence à un acte passé pardevant Andrew Herod Jr le 9 mai 1889, notaire en cette ville. Lequel dit lot mesurant 193 pieds, 10 pouces et 4 lignes de face à ladite rue Canal; sur 127 pieds 2 pouces et 4 lignes de profondeur, entre lignes parallèles, et étant borné dans le fond par une allée de 5 pieds 3 pouces de largeur, s'ouvrant sur la rue Robertson, commune au dit lot et autres tracés sur le susdit devis. La propriété est à cinq minutes de marche du centre des affaires sur notre grande avenue centrale et fera une bonne résidence ou un placement avantageux. Rapportant maintenant au taux de $420 par an.

3° Le joli Cottage en bois à un étage No 1205 rue Girod dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Girod, Lafayette, Bassin et Franklin, retiré de la banquette, contenant, galeries, plusieurs chambres cour sur le côté, citerne etc. Le lot de terre est désigné par le No 14 sur un plan dressé par Louis Bringier, voyer en date du 2 Mars 1833, et déposé en l'étude de Wm Y. Lewis, alors notaire en cette ville. Le dit lot ayant 28 pieds 6 pouces de face à la rue Girod sur 110 pieds de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine. La propriété est bien située soit pour une jolie résidence ou un placement de valeur.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option des acquéreurs, la balance s'il y en a, en un et deux ans de crédit, en billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final. 5 pour cent honoraires d'avocats en cas de procès pour forcer la collection des billets; les améliorations devant être conservées assurées et les polices transférées au porteur ou porteurs des billets, et les acquéreurs assumant les taxes dues et exigibles en 1898 en sus du prix de l'adjudication; dix pour cent du prix d'achat seront requis des acquéreurs au moment de la vente.

Acte de vente pardevant B. Rouen, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

20 fev—20 27—mars 6 13 20 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Bonne Localité pour Affaires et pour Résidence,

2122 rue Magasins,

Entre les rues Jackson et Joséphine.

Mlle Mary V. Leech vs Veuve M. Leech, Tutrice, et als.

No 52,525.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, Encanteur—Bureau, 138 rue Carondelet.—JEUDI, 14 avril 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, il sera vendu aux enchères publiques, en vertu d'un jugement rendu le 17 juin 1897 et signé le 23 juin 1897, par l'honorable Fred D. King, juge de la susdite cour, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés ci-dessous décrites, à savoir—

Le bon emplacement pour affaires et pour Résidence composant la Paroisse en briques à deux étages No 2122 rue Magasins, dans le quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Magasins, Constance, Jackson et Joséphine, contenant un magasin et deux chambres dans le fond au rez de chaussée cinq chambres à l'étage supérieur, cour, etc., étant la moitié d'un certain lot de terre désigné par le No 24 sur un plan dans le bureau de Jas Graham, ancien notaire, en date du 28 février 1855, mesurant 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Magasins par une profondeur de 130 pieds et étant la moitié la plus près de la rue Joséphine du dit lot, la dite moitié mesurant 15 pieds 11 pouces et 1/2 lignes sur la rue Magasins par 130 pieds de profondeur.

Une solide bâtisse en briques dans une section prospère, près de toutes les commodités.

Conditions—Comptant, et l'acquéreur assumera les taxes dues et exigibles en 1898 en plus et au dessus du prix d'adjudication; 10 pour cent comptant du prix d'achat au moment de la vente.

Acte de vente pardevant W. Morgan Gurley, notaire, aux frais de l'acquéreur.

13 mars — 13 20 27 — avril 3 10 14

PAR W. D. KINGSTON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 54,474—Cour Civile de District, Division "B", Paroisse d'Orléans.

Succession de Angello et Jean Castro.

SOUS et en vertu d'un ordre de l'Hon Fred. D. King, juge de la susdite cour, le dit ordre daté et signé le 8 mars 1898 et adressé à moi, je procéderai à vendre aux enchères publiques le MERCREDI 13 avril 1898, à midi, en mon bureau No 345 rue Carondelet, tous les droits, titres, intérêts et réclamations dans les propriétés ci dessous décrites, à savoir:

1° Un certain lot de terre situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet No 613, borné par l'avenue Tulane, les rues Gravier, White et Dupré, désigné par le No 25 et mesurant 23 pieds, 4 pouces de face à l'avenue Tulane sur 129 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

2° Un certain lot de terre situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet No 654, borné par les rues Baudin, Salcedo, Lopez et Banks, désigné par le No 12 et mesurant 31 pieds de face à la rue Baudin sur 108 pieds de profondeur entre lignes parallèles

Conditions: Comptant, acte de vente pardevant Robt P. Upton, N. P. aux frais des acquéreurs

W. D. KINGSTON, Encanteur
345 rue Carondelet.

13 mars—13 20 27—avril 2 13

VENTES A L'ENCAN

PAR JNO. H. O'CONNOR & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété-Résidence dans le Troisième Ward.

La Résidence à deux étages,

No 222 rue Villeré,

Entre l'avenue Tulane et la rue Gasquet.

—A L'ENCAN—

Succession de Emma Sheehan, veuve de John A. O'Grady.

No 54,266 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E.

PAR JOHN H. O'CONNOR & CO. ALFRED O. GREEN, Encanteur—Bureau, No 828 rue Commune — JEUDI, 24 mars 1898, à midi à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon Geo H. Théard juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division E, daté et signé dans la susdite succession, le 14 février 1898, il sera vendu aux enchères publique, les propriétés ci-après décrites, à savoir—

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits et privilèges qui y appartiennent situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Howard, (anciennement Marais) avenue Tulane (anciennement Commune, Villeré et Gasquet (anciennement Jackson), désigné comme lot No 3 sur un plan par C. A. Hedin, architecte en date du 13 novembre 1840, déposé dans l'étude de A. Abat alors notaire en cette ville et mesurant 20 pieds 3 pouces 2 lignes de face sur la rue Villeré par 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur.

Les améliorations sur ledit lot de terre consistent en une résidence à deux étages connue comme le No 222 rue Villeré contenant 4 chambres en haut et 4 chambres en bas.

Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant, au gré de l'acquéreur, et la balance à un crédit de un et deux ans, en billets de l'acquéreur portant intérêt au taux de 7 pour cent par an et garantis par hypothèque et privilège du vendeur sur la dite propriété foncière, avec le transfert des assurances et toutes les clauses usuelles de sécurité et l'assomption par l'acquéreur des taxes de 1898 en sus et au-dessus du prix d'adjudication et déposer 10 pour cent du prix d'achat comptant au moment de la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Jno J. Ward, notaire.

20 fev—20 27—mars 6 13 20 24

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriété Cottage

Dans le Quatrième District — 2838 Troisième, encoignure de la rue Claiborne—A l'Encan

Succession de James Hyland et ét. on.e

No 51,480 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

PAR JNO H. O'CONNOR & CO.—ALFRED C. GREEN, encanteur.—Bureau No 828 rue Commune — JEUDI, 31 mars 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. T.C.W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A daté et signé dans l'affaire ci dessus intitulée le 25 février 1898, il sera vendu aux enchères publiques les propriétés ci-dessous décrites, à savoir—

La partie supérieure de trois certains lots de terre, avec toutes les batisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Troisième Quatrième, Willow et Claiborne désignés par les Nos 1, 2 et 3 sur un plan fait par A. Le Young en date du 1er février, 1869, déposé pour référence comme plan No 44 dans le bureau de W. Shannon, ancien notaire en cette ville et aussi désignés par les mêmes numéros, sur un plan annexé pour référence à un acte passé pardevant Paul E. Lareche, ancien notaire en cette ville.

Les dits lots mesurent chacun 30 pieds 9 pouces de face à la rue Troisième, sur 76 pieds de profondeur entre lignes parallèles Lot No 1 formant l'encoignure des rues Troisième et Claiborne. Lots Nos 2 et 3 sont décrits comme mesurant 30 pieds 9 pouces de face, le mesurement actuel étant à peu près 29 pieds 6 pouces de face à la rue Troisième, le tout plus ou moins.

Les améliorations consistent en une bâtisse en bois à un étage contenant 2 chambres, cuisine hangar, etc., connue comme No 2838 rue Troisième.

Conditions de la vente—Le tiers ou plus comptant au gré de l'acquereur, et la balance à un crédit de un et deux ans en billets de l'acquéreur portant intérêt au taux de 8 pour cent par an à partir de la date de la vente jusqu'au paiement qui s'y trouvent à être garanti par hypothèque et privilège du vendeur sur les dites propriétés foncières et toutes les clauses usuelles de sécurité; l'acquéreur devant assumer le paiement de toutes les taxes pour cette année 1898 en plus et au-dessus du prix d'adjudication et déposer dix pour cent du prix d'achat comptant au moment de la vente.

Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant John J. Ward, notaire.

27 fev—27 mar— 6 13 20 27 31

PAR GEO G. FRIEDRICHS & CO

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE RESIDENCE,

No 816 Avenue Washington.

No 2,173—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

Wm McDoff vs Emma McDoff.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 832 rue Commune—MARDI, 29 mars 1898 à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune il sera vendu à l'encan, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 17 novembre 1897, et rendu dans l'affaire ci-dessus—

Le cottage résidence simple et désirable avec deux étages dans le fond, No 816 avenue Washington, ayant galerie de face, 8 chambres, hangar, cuve, grande cour, etc., le tout plusamplement décrit, comme suit à savoir—

1° Un certain morceau de terre, dans l'ilet No 40, aussi connu comme ilet No 94 dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Washington, Sixième, Annonciation et Laurel, mesurant 30 pieds de face à la rue Washington sur une profondeur de 131 pieds entre lignes parallèles

Conditions—Un tiers ou plus comptant, reste à 1 et 2 ans de crédit avec billets spécialement garantis par hypothèque et privilèges et lien du vendeur portant intérêt à raison de 8 pour cent par an à partir de la date de la vente jusqu'au paiement qui s'y trouvent à être garanti par hypothèque et privilège du vendeur sur les dites propriétés foncières et toutes les clauses usuelles de sécurité; l'acquéreur devant assumer le paiement de toutes les taxes pour cette année 1898 en plus et au-dessus du prix d'adjudication et déposer dix pour cent du prix d'achat comptant au moment de la vente.

Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant John J. Ward, notaire.

27 fev—27 mar— 6 13 20 27 31

PAR E. CURTIS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété Désirable du Premier District,

1120 rue Robin.

Succession de Michael J. Walsh, No 52,305, Division B, et succession de Mme Michael J. Walsh, No 53,066, consolidées et transférées au No 53 066, Division C.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR E. CURTIS, ENCANTEUR—Bureaux vieux Nos 54 et 56 rue Baronne—En vertu d'un ordre portant la date du 10 août 1897 et un ordre additionel daté le 8 février 1898, et à moi adressé, rendu par l'Hon F. A. MONROE, juge de la Division C, je procéderai de vendre à l'encan, à la Bourse des Propriétés Foncières, 629 et 631 rue Commune, le MARDI 22 mars, 1898 à midi—

Un lot de terre, désigné par le No 2, mesurant 18 pieds de face à la rue Robin, dans l'ilet borné par les rues Camp, Magazine, Race et Robin, sur une profondeur de 128 pieds, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1897 et 1898 Un dépôt de 10 pour cent requis au moment de l'adjudication Acte vente pardevant Félix J. Puig N. P., aux frais de l'acquéreur.

16 févi6 17 18 20 22 28 mars 5 6 13 20 21 22

LOUISVILLE AND NASHVILLE SOUTHWESTERN LIMITED

Fait le trajet le plus rapide est et la Neuve Orléans et New York. Pas de charge et pour ce service. Chars buffet en route.

VENTES A L'ENCAN.

PAR W. H. FITZPATRICK.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage simple No 1753 rue Philip, entre les rues Baronne et Brainard. Deux lots de terre avenue Nashville, entre Prytanée et Perrier. Succession de J. R. Lund.

No 55,463—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur. Bureau No 336 rue Carondelet, le MARDI 29 mars 1898, à midi, à la Bourse No 629 rue Commune, où sont placés les plans et auxquels on doit se référer, conformément à un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division B, daté et signé le 23 février 898, rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée et adressé à William H. Fitzpatrick, encanteur, il sera vendu à l'enchère publique, au dernier et plus haut enchérisseur, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Premièrement—Un certain morceau ou portion de terre, situé et étant dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Philip, Jackson, Baronne et Brainard, étant l'ilet No 264, lequel dit morceau ou portion de terre mesurant vingt trois pieds cinq pouces et six lignes (23' 5" 6''') de face à la rue Philip, sur une profondeur sur la ligne de côté la plus près de la rue Brainard, de quatre vingt-seize pieds, six pouces et trois lignes (96' 6" 3''') et une profondeur sur l'autre ligne de côté vers la rue Baronne de quatre vingt-treize pieds, quatre pouces et quatre lignes (93' 4" 4''') et une largeur sur la ligne du fond de vingt trois pieds, quatre pouces et deux lignes (23' 4" 2''') le tout plus ou moins ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, et dépendances là dessus y appartenant, ou de quelque façon en dépendant. Le dit morceau ou portion de terre est composé d'une portion vers la rue Baronne du lot désigné par la lettre F sur un plan par J. A. D'Hémécourt, annexé à un inventaire fait par Oscar Drouet, ancien notaire en cette ville date le 8 août 18-2, dans la succession de Céleste D. Jorc. Les améliorations consistent en un cottage simple portant le numéro municipal 1753 rue Philip, et ayant cinq chambres, il y a des hangars, citerne, cour en briques, etc.

Deuxièmement—Deux certains lots de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet désigné par le numéro municipal 45, borné par l'avenue Nashville, les rues Prytanée, Perrier et Eléonore; les dits lots sont désignés par les Nos 3 et 4 et mesurant chacun trente pieds de face à l'avenue Nashville sur cent vingt pieds de profondeur, entre lignes parallèles, mesure américaine, d'après le devis fait par R. S. De L'Isle, architecte, daté le 18 août 1893, un dit devis demeuré annexé à un acte passé pardevant M. T. Ducros, autrefois notaire, le 16 octobre 1894.

Conditions—Comptant; et les acquéreurs devant de plus assumer comme partie du prix d'achat les taxes dues et exigibles pour l'année 1898: aussi à faire un dépôt de dix pour cent au moment de l'adjudication pour lier la vente. Acte de vente pardevant Charles B. Upton Esq., notaire, aux frais des acquéreurs.

24 fév—24 25 26 27—mars 6 13 20 27 28 29

PAR STROUDBACK & STERN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mme Josephine Bodenheimer versus Hyman Kiersky, son époux.

No 54,361—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division B.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur—JEUDI, le 14 avril 1898, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, Nos 629 et 631 rue Commune, il sera vendu en vertu d'un ordre de l'Hon. Juge Fred D. King, juge de la Cour Civile, Division B, signé le 11 mars 1898, dans l'affaire ci dessus intitulée:

Deux certains lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances là-dessus y appartenant, situés dans le Quatrième District de cette ville, anciennement paroisse de Jefferson, dans l'ilet borné par les rues Fulton, Harmonie, Chippewa et Pleasant, sur un plan dressé par Buisson, voyer de la paroisse de Jefferson, daté le 26 avril 1836, et déposé en l'étude de Félix Grima, notaire en cette ville.

Lesdits lots sont désignés par les numéros 7 et 8 et mesurant comme suit:

Le lot No 7 mesurant trente (30) pieds sept (7) pouces de face à la rue Chippewa, cent quatre (104) pieds sur la ligne séparant du lot No 6, et cent huit (108) pieds, neuf (9) pouces sur la ligne séparant du lot No 8, et le lot No 8 mesurant trente (30) pieds, sept (7) pouces de face à la rue Chippewa, cent huit (108) pieds et neuf (9) pouces sur la ligne séparant du lot No 7, et cent treize (113) pieds six (6) pouces sur la ligne séparant du lot No 9, du dit ilet, le tout en mesure anglaise.

Termes et Conditions:

Un demie ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance s'il y en a, en un an de crédit représenté par le billet à recevoir de l'acquéreur garanti par hypothèque et lien du vendeur et privilège sur la propriété vendue et portant intérêt au taux de sept (7) pour cent par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, ensemble avec toutes les clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur assumant les taxes de l'année 1898, et de déposer vingt (20) pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication, et acte de vente, aux frais de l'acquéreur devant être passé pardevant Edgard M Cahn, notaire.

13 mars — 13 20 27 — avril 3 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés de Choix dans le Sixième District.

Andrew E. Nelson vs ses Créanciers.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division E.—No 52,654.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur le JEUDI, 24 mars 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 629 et 631 rue Commune, il sera vendu en vertu d'un ordre de vente de l'Hon Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division E, signé le 28 septembre 1897, dans l'affaire ci-dessus intitulée, aux enchères publiques—

1° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Marengo, Sud, Robertson, (anciennement Breslow,) Milan et Fraret (anciennement Long), dans l'ilet No 600 lequel dit lot de terre est désigné par le No 8 (huit) sur un devis annexé à un acte passé pardevant Fred Zengel, notaire, en cette ville le 18 janvier 1895, et mesurant en mesure américaine 30 pieds de face à la rue Marengo, sur une profondeur entre lignes parallèles de 120 pieds, lesdits lots commençant à une distance de 60 pieds de l'encoignure des rues Sud Robertson et Marengo, étant la même propriété que le présent hypothécaire a acquise par achat de John Walter Nelson, d'après un acte passé pardevant le soussigné notaire le 8 août 1895 et dument enregistré au bureau des hypothèques, dans le livre 155, folio 754. Les améliorations consistent en une bâtisse en bois, ardoisée, à deux étages, contenant un grand salon de réception, salons, salle à manger, cuisine, office, douze chambres à coucher, bains avec lavabo stationnaire. La maison est neuve et pas encore finie.

2° Une certaine portion de terre en cette ville, dans l'